



**Les conflits, les tensions, les RPS et un climat de travail malsain existent dans les entreprises. Relevez le défi de prévenir et de remédier à ces difficultés, et devenez**

**Personne de confiance en entreprise et médiateur·trice FSM**

**pour accompagner les collaborateurs et les entreprises vers des solutions constructives et efficaces**



Comment gérer de manière constructive les Risques PsychoSociaux (RPS) : harcèlement, stress, discrimination, burn-out, etc. et les conflits interpersonnels ?

Créer des espaces de prévention, de clarification, de dialogue et de négociation grâce au travail des **Personnes de Confiance en Entreprise (PCE)** s'inscrit dans ce contexte. Les collaboratrices et collaborateurs des organisations bénéficieront d'un accompagnement sur mesure en cas de problème au travail et cela permettra à l'entreprise de réaliser des prestations de qualité et d'améliorer la QVT (Qualité de Vie au Travail)

La législation et le SECO obligent d'ailleurs les entreprises à mettre en place des dispositifs pour prévenir et gérer les risques psychosociaux : toute entreprise doit mettre à disposition une « **personne de confiance** », sans lien hiérarchique, formée à la gestion des conflits, et pouvant intervenir au sujet de la protection de l'intégrité des collaborateurs.

Cette formation a donc pour but de former à la fois des **spécialistes des risques psychosociaux** en entreprise et des gestionnaires de **conflits**. Ces personnes seront des spécialistes pour **mettre en place des mesures de prévention limitant les RPS** pour les travailleurs et pour mener des processus de facilitation et de médiation.

Des personnes réalistes, dotées d'une capacité d'analyse et d'intervention ad hoc.

La formation est, pour au moins 50 % du temps des rencontres, pratique. La théorie, nécessaire, s'acquiert par l'enseignement et la lecture (moins de 50 % du temps).



### Destinataires :

Cette formation est ouverte à toute personne exerçant une fonction en rapport avec les relations humaines : RH, juriste, manager, consultant, conseiller, avocat, etc.

Ce cursus est particulièrement recommandé aux professionnels en lien avec l'encadrement de personnes ou la protection de la personnalité (DRH, chef du personnel, juriste, responsable MSST, chef d'équipes, « personne de confiance interne », « care manager », infirmière en entreprise, « case manager », syndicaliste, assistant social, répondante égalité, etc.).

### Spécificités :

Cette formation est :

- Professionnalisante et orientée sur la pratique métier
- Modulaire (module 1 et 2)
- Systémique, réflexive et projective
- Orientée psychologie positive et humaniste
- Amène des savoirs, des savoir-faire et surtout des savoir-être
- Ludique, pratique et concrète



## Modules et planning:



| Module  | Période   |
|---|---|
| 1. Personne de Confiance en Entreprise (12 jours)                             | 12 – 13 mars 2026<br>Mercredi et jeudi 29-30 avril 2026<br>18 – 19 juin 2026<br>20 – 21 août 2026<br>1 <sup>er</sup> – 2 octobre 2026<br>29 – 30 octobre 2026 |
| 2. Médiateur (10 jours + stage obligatoire) et ateliers de pratique réflexive | 3 – 4 décembre 2026<br>21 – 22 janvier 2027<br>11 – 12 mars 2027<br>13 – 14 mai 2027<br>1 <sup>er</sup> – 2 juillet 2027                                      |

Les deux modules correspondent aux critères de la FSM (Fédération Suisse des Associations de Médiation).

Le cursus du premier module est reconnu par la FSM selon les critères de facilitateur (120 h). Le deuxième module, qui intègre le premier, est reconnu par la FSM et permet aux personnes certifiées d'obtenir la reconnaissance du titre de « médiateur·trice FSM » et son accréditation comme médiateur·trice professionnel·le.

Ce deuxième module implique la réalisation d'un stage pratique auprès d'un médiateur professionnel avec de « vrais clients » (total 200 h).

Compétences des facilitateurs – Personnes de Confiance (PCE) :

- Gérer des tensions ou des entretiens conflictuels simples comme tiers neutre et facilitant
- Comprendre les conflits et autres RPS et leurs conséquences dans leur environnement professionnel et personnel
- Endosser une fonction de facilitation en posture médiative
- Respecter l'éthique et les principes d'action des PCE
- Mener des entretiens constructifs avec une personne requérante
- Orienter et accompagner toute demande dans une démarche idoine et assurer le suivi
- Mettre en place des mesures de prévention, des dispositifs de gestion des conflits et RPS

Compétences de Médiateur (en plus des compétences listées ci-dessus (PCE) :

- Initier et piloter des processus de médiation avec deux parties
- Analyser les conflits et intervenir de manière adaptée
- Adopter une posture réflexive et respecter la déontologie de la profession de médiateur
- Coopérer avec tous les acteurs de manière systémique
- Utiliser des outils, des techniques et des méthodes propres aux professionnels et adaptés au contexte d'intervention
- Développer sa capacité réflexive pour progresser et s'adapter avec finesse

## Compétences futures :



## Inscription et coûts :



### Attestation, certification et accréditation

Cette formation délivre 3 diplômes :

- **Attestation de suivi de formation** après chaque module suivi.
- **Certification de « personne de confiance en entreprise » (PCE)** après le 1<sup>er</sup> module et la réussite de l'évaluation certificative y afférente.
- **Certification de « Médiateur »** après le 2<sup>e</sup> module et la réussite de l'évaluation certificative. Cette certification donne un accès facilité à l'accréditation « FSM ».

Chaque module est évalué par

- Des travaux intersessions
- Une « mise en situation » avec des acteurs ou des pairs
- Des lectures et des comptes rendus
- Des rapports d'analyse
- Des réflexions sur sa posture

Un travail écrit permet la certification de Personne de confiance. Le stage final et son rapport écrit font partie intégrante de la formation et correspondent au travail pour la certification et l'accréditation de Médiateur FSM.

Chaque participant doit être présent à 80 % des rencontres de formation au moins.

### **Inscription et coûts :**

L'inscription se fait avec le bulletin en annexe, à renvoyer avant **le 7 janvier 2026**.

Les frais de dossier et d'inscription s'élèvent à **CHF 500.–**

La participation à la formation est de **CHF 5 000.–** pour ceux qui font la certification de Personne de confiance.

Elle est de **CHF 5 000.–** pour ceux qui veulent continuer sur la certification de Médiateur, une fois la certification de facilitateur PCE terminée.

Elle est de **CHF 9 000.–** pour ceux qui entament dès le départ les deux certifications (Personne de Confiance & Médiateur).

Les frais de repas, de déplacement ou de nuitée ne sont pas inclus.

Sont intégrés dans ce prix :

- Les journées de formation
- Le suivi des travaux
- Les pratiques supervisées
- Les évaluations intermédiaires et certifiantes
- Les certifications
- Les masterclass avec des experts

Le paiement peut se faire de manière échelonnée en deux parties, mais 50 % au moins doit être versé dès que l'inscription est validée.

La formation peut être subventionnée par le Chèque Annuel de Formation (Genève), si on est éligible à cette contribution.



## Lieu / horaires :



## Intervenants



Un entretien gratuit avec le directeur de formation, Monsieur Samuel Perriard, est possible et recommandé avant l'inscription.

Pour tout renseignement :

022 774 07 10 (le matin)

Institut professionnel de médiation

1 ch. Cressonnière, 1294 Genthod

info@ipromed.ch

La formation a lieu à **Genève**, au **centre de formation de Lancy Pont-Rouge**, 4 Rampe du Pont-Rouge au Petit-Lancy (1213) (*facilement accessible avec les transports publics*). *Exceptionnellement, un autre lieu à Genève peut être choisi.*

Les **horaires sont de 8 h 30 à 17 h**.

Toutes les formations, les documents et les exercices sont donnés en **langue française**. Les documents fournis sont envoyés par courriel.

**Samuel Perriard**, Médiateur FSM-ASMF, consultant et formateur. Master en géographie humaine et gestion d'entreprise. Coach IDC. Médiateur accrédité auprès des tribunaux genevois, praticien PNL, psychosociologue. Superviseur FSM.

**Anne-Catherine Salberg**, Médiatrice FSM-ASMF. Personne de confiance en entreprise. Formatrice d'adultes. Superviseuse FSM.

**Laurence Weber** : médiatrice FSA – FSM, avocate, ombudswoman, juriste certifiée en droit collaboratif.

**Patricia Luthy** : médiatrice FSM, formatrice d'adultes FSEA, coach, praticienne PNL, Master RH, docteure en droit.

**Véronique Thiro-Lafond**, médiatrice indépendante formée aux É.-U. et en Suisse, psychologue et experte en RH et transformation organisationnelle, fondatrice de m-dialogues.ch.

**Marie-Luce Stephan**, (à confirmer) Dr en Science de la gestion, auteure, fondatrice de Immadev, médiatrice et *Executive coach*, consultante en transformation.

### Prérequis :

Cette formation s'inscrit dans un cursus d'apprentissage professionnel interdisciplinaire. Elle exige une forte motivation puisqu'il s'agit d'accompagner des personnes impactées par les RPS ou vivant une situation de conflit. Dès lors, il est demandé une expérience antérieure ou actuelle dans un secteur professionnel et/ou la société civile en rapport avec la facilitation des conflits, ou la question des RPS. Il convient lors de l'inscription de démontrer cette expérience ou une forte motivation à œuvrer dans ce domaine. Au demeurant, ceux et celles qui auront fait une formation académique (HES/Université) ou d'école supérieure en ayant développé de larges connaissances auront une inscription à cette formation facilitée.

## Bulletin d'inscription

**Formation  
2026 – 2027**

À retourner à  
IPROMED  
1 ch. Cressonnière, 1294 Genthod  
*avant le 7 janvier 2026*

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Entreprise \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA – localité \_\_\_\_\_

E-mail (obligatoire) \_\_\_\_\_

Tél. fixe \_\_\_\_\_

Tél. portable \_\_\_\_\_

- lettre de motivation qui démontre la volonté d'engagement, un projet personnel en lien avec cette formation et les éventuelles expériences se rapportant à ce domaine de compétence.

- CV avec copie des formations et titres.

**Annexes à  
présenter :**

**A préciser :**

**Je m'inscris à la formation :**

**Personne de confiance en entreprise (module 1)**

**Médiateur (module 2)**

**Les deux modules**

*J'atteste m'engager dans cette formation avec discernement en ayant conscience de l'intégrité requise pour devenir tiers neutre dans un conflit ou pour une personne vivant un risque psychosocial. Mon inscription ne sera définitive qu'une fois ma participation financière effectuée. J'ai pris connaissance du fait que cette formation sera impliquante.*

Lieu, date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

